




Perspectives nationales

Les infirmières et la lutte contre le tabac

Avec le soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et grâce à l'appui scientifique de l'Institut national de santé publique du Québec, l'OIIQ vient de publier un document intitulé *Counseling en abandon du tabac : Orientations pour la pratique infirmière*. Pour l'OIIQ, il s'agit d'une occasion de réaffirmer ses engagements en matière de lutte contre le tabagisme, d'inviter les infirmières à joindre leurs efforts à la lutte contre le tabac, d'avoir une action concertée avec l'ensemble des professionnels de la santé et de s'inscrire au plan québécois d'abandon du tabagisme du MSSS. Basé sur les connaissances à jour dans le domaine du tabagisme, ce document contient l'information nécessaire pour comprendre la problématique du tabagisme et mieux intervenir, sur une base individuelle, auprès

des clients fumeurs pour les aider à se libérer de l'usage du tabac. Le document *Counseling en abandon du tabac : Orientations pour la pratique infirmière* est disponible sur le site de l'OIIQ à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications ». Des ateliers de formation sont également offerts aux infirmières. Ils ont pour but d'habiliter les infirmières à procéder à une intervention brève en counseling en abandon du tabac et s'adressent à toutes les infirmières, quel que soit leur milieu de pratique. Six ateliers sont prévus dans le cadre du programme de formation continue 2006-2007 de l'OIIQ. Pour plus de renseignements sur les possibilités d'organiser une formation pour les infirmières de votre établissement, vous pouvez communiquer avec Céline Thibault, à la Direction du développement et du soutien professionnel de l'Ordre, au 1 800 363-6048, poste 236.


Boîte à outils

L'Échelle de Braden : une traduction française

L'Échelle de Braden est un outil clinique qui permet d'identifier les principaux facteurs de risque qui contribuent au développement des plaies de pression. Cette échelle aide les infirmières à intervenir de manière préventive. Il existe maintenant une traduction française de l'Échelle de Braden, validée par Nicole Denis, inf. stomothérapeute, de l'Hôpital d'Ottawa, et Diane St-Cyr, inf. stomothérapeute, du Centre universitaire de McGill, campus Hôpital général de Montréal. Il s'agit de la seule version autorisée en français par le Dr Braden. Pour plus d'information, vous pouvez lire l'article « Processus de validation d'une traduction française du Braden Scale for Predicting Pressure Sore Risk » paru en français dans la revue *Wound Care Canada*, vol. 4, n° 3, 2006, pp. 20-28, 54, disponible sous peu à l'adresse www.cawc.net/open/wcc/index.html.

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences pour les chroniques *CII sur le vif* et la *Boîte à outils*, à l'adresse cii@oiiq.org

Un guide sur l'influenza dans les CHSLD est maintenant disponible!

L'influenza fait partie des préoccupations des instances décisionnelles en matière de santé. À cet égard, le ministère de la Santé et des Services sociaux vient d'éditer un guide d'intervention sur l'influenza dans les milieux d'hébergement et de soins de longue durée concernant la prévention, la surveillance et le contrôle de ce fléau. Le contenu de ce document provient de la réflexion du groupe de travail provincial sur l'influenza en milieu fermé qui a été mandaté par la Table de con-

certation nationale en maladies infectieuses. Cet outil de travail est spécifiquement documenté sur le contexte d'une éclosion d'influenza dans un milieu fermé, mais la majorité des mesures de prévention des infections y sont présentées et peuvent s'appliquer dans tous les milieux d'hébergement et de soins de longue durée. Ce document est disponible sur le site du ministère à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Documentation », rubrique « Publications ».

Des questions de santé publique!

■ Un rapport sur l'état de santé de la population du Québec

Le 2^e Rapport national sur l'état de santé de la population du Québec est maintenant disponible. Il a été réalisé conjointement par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Il fait état du bilan de santé des Québécoises et des Québécois, en dressant des comparaisons entre les dif-

férentes régions du Québec, et entre les données provinciales, nationales et celles des principaux pays industrialisés. Les résultats dégagés sont encourageants. Ce rapport, *Portrait de santé du Québec et de ses régions 2006*, est disponible sur le site de l'INSPQ à l'adresse www.inspq.qc.ca.

■ Un guide santé qui s'adresse à la population

Les infirmières peuvent informer leur clientèle que le nouveau Guide santé est maintenant disponible sur le Portail gouvernemental de services. Cet outil, qui s'adresse à l'ensemble de la population, permet aux individus de mieux prendre en charge leur propre santé et celle de leurs proches. Il renferme des renseignements sur les problèmes de santé

courants, les maladies les plus fréquentes, les principales chirurgies d'un jour et les tests cliniques fréquemment demandés par les médecins, en plus de conseils pratiques liés à la prévention. Les personnes intéressées peuvent consulter le Guide Santé à l'adresse www.guidesante.gouv.qc.ca.

■ Pour prévenir les problèmes reliés au poids

Un plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids vient d'être mis sur pied. Intitulé *Investir pour l'avenir*, ce plan d'action présente une stratégie collective pour améliorer la qualité de vie et le bien-être de la population du Québec. Les problèmes d'obésité de plus en plus répandus et l'augmentation des cas de diabète ont pressé le gouvernement d'agir en ce sens et de promouvoir la saine alimentation et de meilleures habitudes de vie. Ce plan d'action est le fruit

d'un partenariat entre sept ministères et trois organisations gouvernementales. Il renferme quelque 70 mesures regroupées en cinq axes d'intervention prioritaires qui visent à : favoriser une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif; promouvoir des normes sociales favorables; améliorer les services aux personnes qui ont un problème de poids; et favoriser la recherche et le transfert de connaissances. Ce document est disponible sur le site du MSSH à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca.

■ Des recommandations sur le dépistage de la syphilis chez la femme enceinte

Depuis l'année 2000, les cas de syphilis se font de plus en plus nombreux chez les femmes. Cette infection est particulièrement dangereuse pour la femme enceinte puisqu'elle peut provoquer des conséquences graves chez l'enfant, mais elle peut être prévenue grâce au traitement précoce. À la demande du ministère de la Santé et des

Services sociaux, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a soumis un avis renfermant des recommandations de dépistage de la syphilis infectieuse chez la femme enceinte. Cet avis peut être consulté sur le site Web de l'INSPQ à l'adresse www.inspq.qc.ca/pdf/publications/464-DepistageSyphilisFemmeEnceinte.pdf.

Le MSSH publie une série de documents touchant la gouverne et la qualité des services

À la suite de l'adoption du projet de loi n° 83, le ministère de la Santé et des Services sociaux a publié une série de documents de travail pour appuyer les agences de la santé et des services sociaux et les établissements dans l'implantation de deux volets de la loi, soit les dispositions touchant la gouverne et celles relatives à la qualité des services. Certaines publications sont plus pertinentes pour les CII, entre autres : *Lignes directrices sur l'agrément des services offerts par les établissements de santé et de services sociaux*; *Lignes directrices relatives au comité de vigilance et de la qualité et au commissaire aux plaintes et à la qualité des services dans les agences de la santé et des services sociaux*; *Modèles et gabarits pour les élections et les désignations des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux*; *Guide pour les élections et les désignations des membres des conseils d'administration des établissements publics de santé et de services sociaux*. Ces documents sont disponibles sur le site du ministère à l'adresse www.msss.gouv.qc.ca, section « Documentation », rubrique « Publications ».

Le plan thérapeutique infirmier : la trace des décisions cliniques de l'infirmière

La notion de « plan thérapeutique infirmier » (PTI) a été introduite par la *Loi sur les infirmières et les infirmiers* lors de l'entrée en vigueur de la « Loi 90 ». Les travaux et les consultations menés depuis ont conduit à l'adoption par le Bureau de l'Ordre, en avril 2006, d'une norme de documentation exigeant la consignation du plan thérapeutique infirmier dans le dossier de chaque client dans le cadre de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la « Loi 90 ». L'OIIQ s'est donc doté d'un plan d'action triennal pour l'implantation du PTI à l'échelle du Québec d'ici le 31 mars 2009. La description de ce plan d'action, dans le document intitulé *L'implantation du plan thérapeutique infirmier : Plan d'action triennal 2006-2009*, est disponible sur le site Web de l'Ordre à l'adresse www.oiiq.org, section « Publications ». Un document d'information générale sur le PTI a été transmis à l'ensemble des infirmières dans l'édition de novembre-décembre 2006 du *Journal* de l'OIIQ. Deux rencontres d'information sur le PTI ont été tenues, à Montréal et à Québec, avec les DSI, les CII et la CIR. Veuillez également noter que huit sessions de formation sont offertes dans le cadre du programme de formation continue 2006-2007 de l'Ordre.

Le colloque des CII 2007, un événement à ne pas manquer!

Le prochain colloque des CII se tiendra du 1^{er} au 3 mai 2007 au Centre Mont-Royal de Montréal sur la thématique de la gestion des risques, un sujet d'actualité qui interpelle au plus haut point les CII. Il est très important que l'ensemble des membres des CII, les DSI et les gestionnaires en soins infirmiers assistent à cet événement car nous aborderons la gestion des risques sous tous ses angles. Le programme sera disponible à la fin du mois de janvier sur le site Web de l'Ordre.